

CIRCUIT NATIONAL épée junior

DAMES - HOMMES



CHALLENGE
PAUL ALBERT
WORMSER

srcolmar-escrime.com

COLMAR 14 -15 MARS 2015
Complexe sportif de la Montagne Verte





SPORTS RÉUNIS COLMAR ESCRIME

ont le plaisir de vous inviter au

Circuit National

Epée Junior Hommes et Dames

Challenge Paul Albert Wormser

qui aura lieu

Samedi 14 et Dimanche 15 mars 2015

Complexe Sportif de la Montagne Verte

Place de la Montagne verte

à COLMAR (FRANCE)

(centre ville)

Coordonnées GPS :

48° 07'56''

7° 36' 17''

Site web : www.srcolmar-escrime.com

Courriel : colmar-escrime@wanadoo.fr

Téléphone : **03 89 23 17 86** - Télécopie : **03 89 30 57 88**



Lieu

Complexe Sportif de la Montagne Verte, Place de la Montagne verte, 68000 COLMAR

Tel organisation : 06 87 81 08 48

Horaires

		Appel	Scratch	Début
Samedi	Hommes	09 h 00	09 h 45	10 h 00
	Dames	13 h 00	13 h 45	14 h 00
Dimanche	Hommes			8 h 30
	Dames			10 h 00

Catégories

L'épreuve est ouverte aux licenciés FFE et aux licenciés des fédérations affiliées à la FIE des catégories juniors et aux cadets surclassés.

Formule

Formule dames :

Samedi :

- 1 tour de poule à 7 ou 6 avec décalage par club avec 30% d'éliminées maximum. Les 32 meilleures à l'issue du tour de poules sont qualifiées pour les épreuves du lendemain. En cas d'égalité à la 32ème place, elles seront départagées par le classement national.
- Tableau d'élimination directe pour qualifier 64 tireuses.

Dimanche :

- 16 poules de 6 avec décalage par club avec 15% d'éliminées maximum
- Tableau d'élimination directe

NB : en cas d'égalité pour la dernière place à l'issue d'un tour de poule, on qualifiera toutes les ex-æquo.

Formule hommes :

Samedi :

- 1 tour de poule à 7 ou 6 avec décalage par club et ligue avec 20% d'éliminés maximum.
- Tableau d'élimination directe pour qualifier 128 tireurs.

Dimanche :

- 1 tour de poules à 7 ou 6 avec décalage par club et ligue avec 35 % d'éliminés maximum.
- Tableau d'élimination directe.

Licence

Les tireurs doivent présenter leur licence. En cas de contestation, le tireur doit être en mesure de justifier de son identité, auprès du directoire technique, sous peine d'être exclu de l'épreuve.



Engagements

Le droit d'engagement est fixé à : **20 euros**.

Les engagements se font avec le système « Engagements en ligne » sur le site web de la FFE.

Pour les licenciés des fédérations affiliées à la FIE, les engagements se font directement auprès des organisateurs.

La date de clôture des inscriptions est **le mercredi 11 mars à 23h59**.

« En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition. Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement entre mains du club organisateur. »

« Dans le cas où le tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis et à l'aide du système des engagements en ligne, celui-ci pourra participer à l'épreuve après s'être acquitté d'un droit d'engagement de 100 €.

Les tireurs concernés devront avoir prévenu l'organisateur de leur engagement hors délai par tous les moyens possibles. »

(cf : Informations financières, saison sportive 2014-2015 chap B : Droits d'engagement aux épreuves)

Récompenses

Coupes et médailles récompenseront les 4 meilleurs tireurs et tireuses.

Directoire Technique

Il est composé de 3 personnes : un membre de la Commission d'arme ou sportive, un membre de la CNA ou son représentant, le CTS ou son représentant.

Il est chargé de faire respecter la réglementation en vigueur et de veiller au bon déroulement de la compétition.

Le comité directeur de la compétition se réserve le droit de modifier le présent règlement

Ordre et Discipline

« La FFE rappelle qu'à compter du 01/03/08, l'enseignant – accompagnateur ;

- n'a pas le droit de prodiguer des encouragements pendant le match,
- n'a pas le droit de prodiguer des conseils techniques pendant le match, sauf durant les périodes réglementaires dévolues à cet effet,
- n'a pas le droit de demander des explications auprès de l'arbitre».

Arbitrage

Les clubs qui engagent plus de trois tireurs (hommes et dames) sont tenus de présenter un arbitre pour l'intégralité de l'épreuve.

Le pointage des arbitres se fait avant le début du 1^{er} tour de poule.

Sont autorisés à arbitrer les arbitres Régionaux et de niveau supérieur, les Maîtres d'Armes.

Cet arbitre restera à la disposition du directoire technique pendant toute la durée de la compétition. Le non respect de cette obligation pourra entraîner la non participation à la compétition.

L'indemnisation des arbitres sera conforme au Règlement National de l'Arbitrage.



Fournisseur

Un stand de vente de matériel d'escrime sera présent.

Restauration

Une buvette sera à votre disposition pendant la durée de la compétition.

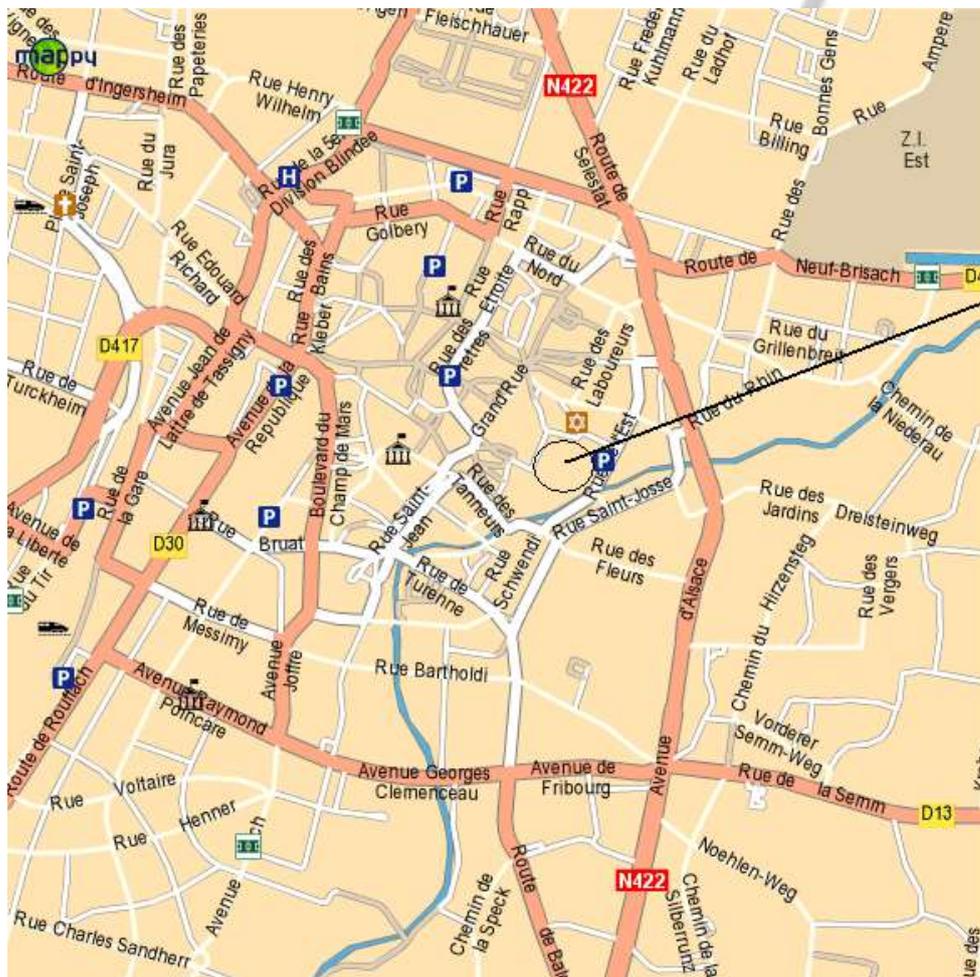
Divers

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités concernant les vols et détériorations pouvant survenir au cours de l'épreuve.

Les résultats de la compétition seront diffusés sur le site de Colmar : www.srcolmar-escrime.com

Accès

Complexe Sportif de la Montagne Verte



Halle des Sports
de la Montagne verte

2, rue de la Montagne Verte
68000 Colmar

Téléphone : 03 89 41 56 98

Quelques hôtels de Colmar et de ses environs

Pour réserver un hôtel, nous vous recommandons :

Hôtel Ibis Colmar Horbourg-Wihr **

13 route de Neuf-Brisach
68 180 HORBOURG-WIHR
Tél.: (+33) 3 / 89 23 46 46
H1034@accor.com

Hôtel Ibis Budget

15, Rue Stanislas
68000 COLMAR
Tél. : (+33) 8 / 92 68 09 31
H5079@accor.com

Hôtel Kyriad COLMAR **

Centre Gare
1 rue de la GARE
68 000 COLMAR
Tél.: (+33) 3 / 89 41 34 80
kyriadcolmar@aol.com

Hôtel Resort Barrière Ribeauvillé ****

Route Départementale 106
68 150 RIBEAUVILLE
Tél : (+33) 3 / 89 73 43 43
reception-ribeauville@lucienbarriere.com

Hôtel Best Western ****

Grand Hôtel Bristol Colmar
7 Place de la Gare
68000 COLMAR
Tél.: (+33) 3 / 89 23 59 59

Hôtel Ibis Colmar Centre **

10 rue Saint Eloi
68 000 COLMAR
Tél.: (+33) 3 / 89 41 30 14
H1377@accor.com

Hôtel Ibis Styles

11 A bd Champ de Mars
68000 COLMAR
Tél.: (+33) 3 / 89 23 26 25
H7005@accor.com

Hôtel Restaurant Campanile **

Colmar Aéroport
16 rue Timken Z.I.Nord
68000 COLMAR
Tél.: (+33) 3 / 89 24 18 18
colmar.aeroport@campanile.fr

Comfort Hôtel Colmar Expo ***

2c rue Timken Z.I Nord
68000 COLMAR
Tél. : (+33) 3 / 89 30 06 00
reception@comfort-colmar.com

Hôtel des Berges *****

4 Rue Collonges Au Mont D'Or
68 970 ILLHAEUSERN
Tél : (+33) 3/ 89 71 87 87



Quelques restaurants de Colmar et de ses environs

Pour réserver un restaurant, nous vous conseillons :

Restaurant Le Koïfhus

Centre Ville
2 Place de l'Ancienne Douane
68 000 Colmar
Tél : (+33) 3 / 89 23 04 90

Restaurant de l'Hôtel Kyriad Colmar

Centre Gare
RESTAURANT LE REPUBLICAIN
1 Rue de la Gare
68 000 COLMAR
Tél : (+33) 3 / 89 41 34 80

Restaurant de l'Hôtel Resort Barrière Ribeauvillé

Route Départementale 106
68 150 RIBEAUVILLE
Tél : (+33) 3 / 89 30 06 00

Restaurant de l'Hôtel Ibis

Colmar Horbourg-Wihr
13 Rte de Neuf- Brisach
68 180 HORBOURG-WIHR
Tél : (+33) 3 / 89 23 46 46

Restaurant de l'Hôtel Campanile

Colmar Aéroport
16 Rue Timken Z.I.Nord
68 000 COLMAR
Tél : (+33) 3/ 89 24 18 18

Restaurant de l'Hôtel Best Western Grand Hôtel Bristol

Brasserie l'Auberge
7 Place de la Gare
68 000 COLMAR
Tél : (+33) 3 / 89 23 59 59

Restaurants Gastronomiques

Restaurant Gastronomique de l'Auberge de l'Ill d'Illhaeusern ***

2 Rue Collonges Au Mont D'Or
68 970 ILLHAEUSERN
Tél : (+33) 3/ 89 71 89 00

Restaurant de l'Hôtel Best Western Grand Hôtel Bristol Colmar

Restaurant Rendez-Vous de Chasse *
7 Place de la Gare
68 000 COLMAR
Tél : (+33) 3 / 89 23 59 59

